

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abéba, Éthiopie. Boîte Postale : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie : (251-11) 5519 321
Courriel : situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
1129^{ÈME} RÉUNION

20 DECEMBRE 2022
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/COMM.1129.3 (2022)

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Adopté par le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), lors de sa 1129e réunion tenue le 20 décembre 2022, sur l'adoption des conclusions du Forum inaugural sur Les enseignements tirés de toutes les opérations de l'UA en matière de soutien à la paix (OSP) et de la Force africaine en attente (FAA), qui s'est tenu du 1er au 3 novembre 2022, à Abuja en République fédérale du Nigeria :

Le Conseil de Paix et de Sécurité,

Rappelant toutes ses décisions sur la Force africaine en attente (FAA), notamment le Communiqué [[PSC/PR/COMM.1007\(2021\)](#)] adopté lors de sa 1007e réunion tenue le 8 juillet 2021 ;

Conscient de la Charte des Nations unies, qui confie au Conseil de sécurité des Nations unies la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et de l'article 17 du [Protocole](#) relatif à la création du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine ;

Déterminé à assurer la pleine capacité opérationnelle (FOC) de la FAA, et aussi l'efficacité et l'efficience de toutes les opérations de l'UA en matière de soutien à la paix dans l'accomplissement de leurs mandats ; et

Agissant en vertu de l'article 7 de son Protocole, le Conseil de Paix et de Sécurité :

1. **Félicite** le Gouvernement de la République fédérale du Nigeria d'avoir accueilli, à Abuja au Nigeria du 1er au 3 novembre 2022, le Forum inaugural sur les enseignements tirés de toutes les OSP de l'UA et la FAA ; et **prend note** de l'offre du Gouvernement fédéral du Nigeria d'accueillir à Abuja les forums ultérieurs sur les enseignements tirés des OSP de l'UA et la FAA ;
2. **Félicite également** la Commission de l'UA pour l'organisation du Forum inaugural sur les enseignements tirés, qui constitue une plateforme essentielle pour les OSP de l'UA, leur permettant de partager leurs expériences, leurs enseignements et leurs meilleures pratiques, en vue de garantir leur efficacité et leur efficience dans l'accomplissement de leurs mandats respectifs et, à cet égard, **souligne la nécessité** d'envisager l'institutionnalisation et la régularisation du Forum en tant qu'activité bisannuelle ;
3. **Remercie** la République de Namibie, en tant que présidente du CPS pour le mois de novembre 2022, d'avoir représenté le Conseil lors du Forum sur les leçons apprises ;
4. **Adopte** les [conclusions du Forum inaugural sur les enseignements tirés](#) et demande à la Commission de l'UA et aux Communautés économiques régionales et aux Mécanismes régionaux (CER/MR) d'en tirer des enseignements pratiques afin de renforcer davantage la capacité institutionnelle des OSP de l'UA et des dispositifs régionaux de réserve de la FAA, ainsi que d'utiliser les leçons identifiées dans la révision et la reconceptualisation du concept

de la FAA, en vue d'assurer son alignement avec la Doctrine de l'UA sur ses opérations de soutien à la paix et également d'assurer la préparation de la FAA pour faire face aux défis contemporains complexes, multiformes et dynamiques en matière de paix et de sécurité, auxquels le continent est confronté ;

5. **Demande** à la Commission de l'UA d'utiliser dorénavant le cadre de la FAA dans l'établissement du mandat, la mise en œuvre, la gestion et la supervision de toutes les OSP de l'UA, afin de garantir des relations et une collaboration renforcées entre l'UA, les CER et les MR dans la prévention, la réponse et la résolution vis-à-vis des conflits sur le continent ;

6. **Réitère la demande** faite à la Commission de l'UA d'accélérer la finalisation du projet de document sur la position africaine commune concernant le financement des OSP dirigées par l'Afrique à partir des contributions statutaires des Nations unies ; et

7. **Attend avec intérêt** la mise en œuvre effective des conclusions du Forum.